



amnesty
international

Groupe 4 Strasbourg

14 avr. 16

**His Majesty Salman bin Abdul Aziz Al Saud
The Custodian of the two Holy Mosques
Office of His Majesty the King
Royal Court, Riyadh, Royaume d'Arabie saoudite**

Sire,

Le 14 février 2012, *Ali al Nimr*, alors âgé de 17 ans, a été arrêté après avoir participé à une manifestation antigouvernementale. *Abdullah al Zaher* et *Dawood al Marhoon*, 16 et 17 ans, ont été interpellés peu après. En octobre 2014, le tribunal pénal spécial chargé des infractions à caractère terroriste les a condamnés à la peine capitale à l'issue de procès inéquitables. Le tribunal semble avoir fondé sa décision sur des « aveux » qui auraient été extorqués sous la torture. Aucun accusé n'a été autorisé à voir son avocat pendant sa détention provisoire. *Ali al Nimr* n'ayant pu consulter le sien après sa condamnation n'a pas été en mesure de faire appel. Leurs peines ont été confirmées par une cour d'appel et la Cour suprême en 2015 sans qu'eux-mêmes, leurs familles ou leurs avocats en aient été informés.

En tant que membre/sympathisant(e) d'Amnesty International, je vous demande, Majesté, de veiller à ce que leur déclaration de culpabilité et leur condamnation soient annulées et qu'ils bénéficient d'un deuxième procès conforme au droit international à l'issue duquel ils ne risquent pas la peine de mort. Une enquête indépendante sur les allégations de torture doit être ouverte.

Dans l'attente, veuillez agréer, Votre Majesté, ma haute considération.

Nom :
Adresse :

Signature :

c/o Ambassade d'Arabie saoudite, 92, rue de Courcelles, 75008 Paris
E- mail : fremb@mofa.gov.sa